



**ARRETE MUNICIPAL n° 2023/09/013
PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le Maire de Saint-Zacharie ;

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
Vu la délibération n° 06/07 du 22 juin 2020 concernant l'élection des administrateurs du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Saint-Zacharie,
Considérant que suite au décès de M. SOMA Jacques, il y a lieu de nommer un nouveau membre ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur TABONE Paul, conseiller municipal, est élu membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale. Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale est dorénavant composé de :

- M. PASCAL Paul
- M. BOUTRY Marcel
- Mme BROCHIER Christiane
- Mme MORACCHINI Encarnacion
- M. BERTOLOTTI Jacques
- Mme ROYER Carole
- Mme PRATI Corinne
- M. TABONE Paul
- Mme BOUHAFS Hayette
- Mme POZZI Monique

Article 2 : Conformément à l'article L.123-6 de Code de l'Action Sociale et des Familles, la durée du mandat des membres nommés par le Maire est la même que celle du mandat des administrateurs issus du Conseil Municipal.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à M. TABONE Paul.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet : www.telerecours.fr

Article 3 : Madame la Directrice des Affaires Générales de la Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Zacharie, le 28 septembre 2023

Le Maire,


Jean-Jacques COULOMB

Département du Var

**MAIRIE
DE
SAINT-ZACHARIE**



1, cours Louis Blanc
Code Postal : 83640
Tél. 04.42.32.63.32

NOTIFICATION ET SPECIMEN DE SIGNATURE

M. : TABONE Paul

Conseiller municipal – membre du Conseil d'Administration du CCAS

Notification	Spécimen de signature
<p>Je soussigné, M. TABONE Paul</p> <p>Reconnais avoir reçu le : <u>31/10/2023</u></p> <p>Un exemplaire du présent arrêté et avoir été informé que je dispose d'un délai de deux mois à compte de sa notification pour le contester auprès du Tribunal Administratif de Toulon.</p> <p>Date et signature :</p> 	